

Fiche cours n° 2

AXE 1 : EXPLOITER, PRESERVER ET PROTEGER L'ENVIRONNEMENT

- **Exploiter** = utiliser, mettre en valeur un élément pour en tirer parti : la nature est vue comme une ressource.
- **Protéger** = prendre des mesures pour mettre une ressource à l'abri des dangers qui la menacent, mais aussi l'homme, tout en trouvant un équilibre avec l'exploitation. A ne pas confondre avec « **préserver** » = prendre des mesures pour sauver une ressource (fragile) d'une dégradation en limitant l'action de l'homme.
 - ⇒ **Comment les sociétés sont-elles passées de l'exploitation de l'environnement à la volonté de le préserver et de le protéger ?**

I / Des milieux de plus en plus exploités par l'Homme.

L'anthropologue Claude Levi-Strauss, dans son ouvrage *Race et Histoire* (1952) affirme qu'il y a eu deux moments historiques qui ont constitué des ruptures dans le rapport de l'homme à la nature. Ils sont qualifiés de révolution : il s'agit de la **révolution néolithique** (à partir de 10.000 avant J-C) et de la **révolution industrielle** (à partir de la fin du XVIIIe). En effet, elles marquent une accélération de l'**anthropisation** (= transformation de milieux naturels sous l'action de l'Homme).

⇒ **Comment l'humanité a-t-elle exploité et modifié les milieux naturels, de façon toujours plus importante ?**

A / La « révolution néolithique » : une rupture ?

L'Homme a eu un impact sur la nature dès ses origines (vers - 200.000), donc bien avant le Néolithique (ex : disparition des mammouths en partie à cause de la chasse). **La question est donc de savoir dans quelle mesure la période la plus récente de la Préhistoire (comprise entre l'invention de l'agriculture et celle de l'écriture) constitue une rupture dans l'évolution des rapports entre les hommes et leurs milieux ?**

Rupture =

- changement radical / opposition entre deux situations qui se suivent chronologiquement, provoqué par un élément perturbateur (action de l'homme) et entraînant des transformations environnementales irréversibles
- Mais aussi confrontation / tension entre les sociétés et l'environnement, au détriment de ce dernier et au profit du développement.

Notion : **révolution néolithique** = expression due à l'archéologue Gordon Childe (1936) qui, à partir de la fin de la dernière glaciation vers - 10.000, qualifie la profonde mutation entraînée par le passage de « l'homme chasseur-cueilleur-nomade » à « l'homme éleveur - cultivateur - sédentaire ».

Correction de l'activité 1

Les différents aspects des rapports hommes / milieux	En quoi est-ce une révolution ?	En quoi faut-il nuancer l'idée de rupture ?
Des hommes qui modifient leur rapport aux milieux.	<p>Invention de l'agriculture :</p> <p>->Sélection de plantes, regroupées et protégées dans des champs Ex : orge, blé, riz, millet...</p> <p>->Domestication de certaines espèces animales Ex : bœuf, porc, chien...</p> <p>Sédentarisation (non liée à l'agriculture mais à la volonté de se poser): les hommes se regroupent d'abord dans des villages, puis dans des villes. Apparition d'une hiérarchie sociale. Ex : Proche-Orient (Jericho)</p>	<p>La révolution néolithique</p> <p>->S'est diffusée lentement (sur 7.000 ans) : on parle alors de néolithisation.</p> <p>->Ne concerne pas toute l'humanité :</p> <p>Ex : jusqu'à l'époque contemporaine, il subsiste des populations de chasseurs-cueilleurs (aborigènes d'Australie, Inuits, etc.).</p> <p>Ex : Dans les Amériques, la frontière entre les chasseurs-cueilleurs qui pratiquent une petite agriculture d'appoint et les agriculteurs qui continuent à chasser est particulièrement poreuse</p>

		<p>->Maintien de l'influence du milieu physique sur l'homme qui ne contrôle pas tout</p> <p>Ex : la diffusion de la « révolution néolithique » en Europe au gré du recul des glaciers ou de la raréfaction des ressources liées à la chasse</p>
Des milieux profondément impactés par l'action de l'Homme	<p>->L'homme devient un producteur qui transforme son milieu en fonction de ses besoins. C'est aussi une révolution technique.</p> <p>Ex : artisanat, premières formes d'industrie : invention d'outils pour défricher, labourer, stocker...</p> <p>->L'homme agit sur le vivant, modifie son milieu, s'affirme comme sujet dominant face à la nature (révolution mentale)</p> <p>Ex : les déboisements et le pâturage des animaux ont eu pour effet la disparition des forêts primaires, le ravinement des sols, la modification des paysages, la diminution de la biodiversité (ex : disparition de certaines espèces comme l'aurochs en Europe).</p>	<p>L'impact climatique du néolithique est négligeable.</p> <p>Certains climatologues estiment que l'Anthropocène débiterait avec le Néolithique. Cette vision doit être fortement nuancée. L'Anthropocène sous-entend un bouleversement global. Certes, le Néolithique voit les premières émissions de gaz à effet de serre (du fait surtout des défrichements). Mais elles sont sans communes mesure avec celles produites à partir du XIXème siècle, dont l'impact climatique a été bien plus considérable.</p>
Les effets des changements environnementaux (au sens large) sur l'homme	<p>->Un boom démographique : de 8 millions à 100 millions d'hommes, en 7.000 ans. Ce qui accroît encore la pression sur la nature.</p> <p>L'agriculture et l'élevage apportent des ressources alimentaires plus stables et plus riches que la chasse et la cueillette ; grâce à la sécurisation alimentaire, la natalité augmente : les agricultrices ont en moyenne un enfant par an, alors que leurs ancêtres nomades en avaient un tous les 3 ans</p> <p>-> L'homme est ainsi obligé de s'adapter à ses propres effets : des vagues migratoires permettent de passer outre les effets négatifs d'une trop forte densification de certains espaces</p>	<p>->Des risques sanitaires pour l'homme mais qui ne freinent pas la croissance démographique</p> <p>Ex : la domestication des animaux, désormais en contact avec l'homme, favorise les maladies (zoonoses) : brucelloses, variole, rougeole, tuberculose, peste.</p> <p>Ex : Il y a aussi les problèmes liés à la nouvelle alimentation (carences) et au nouveau mode de vie (eau).</p> <p>->Mais les migrations ont été très lentes :</p> <p>Ex : la migration du foyer du Proche Orient vers l'Europe s'est effectuée à un rythme moyen de 30 km par génération.</p>

Transition : jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, la pression de l'Homme sur les milieux suit le modèle néolithique en s'accroissant progressivement au fur et à mesure de la croissance démographique (modérée) qui entraîne une extension des surfaces cultivées aux dépens de la nature (ex : recul de la forêt française avant l'ordonnance de Colbert). Mais aussi au fur et à mesure du développement économique (artisanat, mines) et de la colonisation de l'Amérique. Cependant, cette pression n'est rien par rapport à ce qu'elle va être à partir du début de la révolution industrielle. **La question est donc de savoir dans quelle mesure la pression exercée par les activités humaines de l'ère industrielle constitue une nouvelle rupture ?**

B / La « révolution industrielle » : une rupture encore plus forte.

Notion : **révolution industrielle** : développement rapide de l'industrie fondée sur l'exploitation des énergies fossiles - charbon puis pétrole - et sur la mécanisation de la production qui a débuté à la fin du XVIIIème siècle en Occident. Elle a bouleversé les sociétés qui l'ont connue et les rapports entre l'Homme et les milieux. Expression apparue sous la plume d'Adolphe Blanqui (*Histoire de l'économie politique*, 1837), reprise par Friedrich Engels dans les années 1840 et finalement popularisée par l'historien Arnold Toynbee au XXe siècle. Cependant, on parle aujourd'hui plus d'**industrialisation** que de révolution industrielle.

Correction de l'activité 2

Différents aspects des rapports hommes / milieux	En quoi est-ce une révolution ?	En quoi faut-il nuancer l'idée de rupture ?
Des hommes qui modifient leur rapport aux milieux	<p>-Une révolution technique liée à des inventions (notamment dans le domaine énergétique : machine à vapeur fonctionnant au charbon puis électricité et moteur à explosion fonctionnant avec le pétrole).</p> <p>-La nature n'est plus perçue comme nourricière mais comme pourvoyeuse de ressources permettant de produire plus.</p> <p>Ex : Exploitation intensive des énergies fossiles (= énergie non renouvelable produite à partir du charbon, pétrole, gaz...) et des terres agricoles.</p> <p>-L'industrialisation entraîne une urbanisation sans précédent dans l'histoire de l'humanité car la population se concentre auprès des usines qui requièrent beaucoup de main d'œuvre.</p>	<p>L'industrialisation a surtout concerné quelques pays occidentaux.</p> <p>Ex : de 1750 à 1950, les émissions cumulées de GES de la Grande-Bretagne et des États-Unis représentent plus de la moitié du total des émissions mondiales. Ce n'est qu'en 1980 que le reste du monde dépasse la part de ces deux seuls pays. Ce n'est donc pas une rupture mondiale, mais localisée.</p>
Des milieux profondément impactés par l'action de l'Homme	<p>-Les milieux sont fortement anthropisés avec la modification du paysage liée au développement des moyens de transport comme le chemin de fer et à l'urbanisation (artificialisation des sols).</p> <p>-Les milieux sont dégradés avec la croissance des rejets polluants : forte augmentation des rejets de gaz à effet de serre (= gaz piégé dans l'atmosphère contribuant au changement climatique), engrais dans les sols et les eaux, fumées liées à la combustion du charbon, etc.</p> <p>Ex : au XIXe s., les populations faisaient des pétitions contre les usines polluantes, on parlait de « la qualité de l'air et de l'eau » pour expliquer des maladies, etc. La prise de conscience est donc ancienne et ne date pas des dernières décennies.</p> <p>-La modernisation de l'agriculture favorise l'extension des cultures aux dépens de la forêt et des espèces sauvages</p> <p>Ex : disparition du Grizzly de Californie en 1922, qui s'attaquait au bétail</p>	<p>De nombreux historiens considèrent qu'en Occident, on a assisté au XIXème siècle davantage à une accélération de ce que la Révolution néolithique avait mis en place qu'à une rupture.</p> <p>En effet, c'est surtout à partir de 1945 que les pressions sur les milieux s'accroissent avec la hausse de la production et le développement de la mondialisation, alors que la population et les flux mondiaux explosaient depuis les années 1950.</p> <p>L'impact mondial des activités humaines est alors tel qu'il se traduit par un bouleversement des « tendances naturelles » (températures, etc.)</p>

	-Le développement de la sélection des espèces, de la création de nouvelles semences simplifie les paysages et la biodiversité.	
Les effets des changements environnementaux (au sens large) sur l'homme	La croissance démographique qui accompagne la révolution industrielle, dans le cadre de la transition démographique (baisse de la mortalité), accroît fortement la pression sur les milieux Ex : la population mondiale est passée de moins de 1 milliard en 1800 à 1,7 en 1900.	

C / Aujourd'hui : l'âge de l'Anthropocène.

- **Les ressources naturelles sont de plus en plus exploitées**, le danger étant leur raréfaction / disparition (voir la notion de **jour du dépassement**, c'est-à-dire le jour de l'année à partir duquel l'humanité vit « à crédit », en surexploitant ses ressources et capacités).
Ex : le pétrole dont la consommation a doublé entre 1980 et 2014. Cela a entraîné l'exploitation de nouveaux gisements, principalement en mer à plus de 1.500 m de profondeur. Mais il est difficile de savoir combien d'années de consommation il reste.
- **L'impact de l'homme sur les milieux est désormais global**, que ce soit sur la biodiversité, les pollutions (eaux, air, sols) ou sur le climat (axe 2).
Ex : la biodiversité. Synthèse de 2019 du rapport de l'IPBES, organisme intergouvernemental (130 pays associés) indépendant : « Le rapport estime qu'environ **1 million d'espèces animales et végétales sont aujourd'hui menacées d'extinction**, notamment au cours des prochaines décennies, ce qui n'a jamais eu lieu auparavant dans l'histoire de l'humanité. Depuis 1900, l'abondance moyenne des espèces locales dans la plupart des grands habitats terrestres a diminué d'au moins 20 % en moyenne.
- **Les désordres naturels provoqués par l'activité humaine sont de plus en plus importants** (ex : réchauffement climatique). Pour la première fois, l'Homme apparaît comme le principal facteur des changements environnementaux, ce qui a conduit à l'émergence de **l'Anthropocène (axe 2)**.
- **Les conséquences : Les scénarii des futurs possibles :**
 - **Durabilisme** : grâce aux progrès technologiques, l'humanité va augmenter sa biocapacité et baisser son empreinte.
 - **Décroissance** : grâce à un mode de vie plus sobre, nous allons baisser notre empreinte et stabiliser la biocapacité.
 - **Effondrement (collapsologie)** : à cause du dépassement, la biocapacité va continuer à baisser et va provoquer une diminution forte et imposée de notre empreinte.
 - **Chaos** idem, en pire.

TRANSITION – les milieux sont partout anthropisés. S'ils ont été exploités très tôt par les sociétés humaines, et de plus en plus intensément, la prise de conscience de leur nécessaire protection est plus récente.

II / L'affirmation de la protection de l'environnement.

⇒ **Comment le souci de la préservation et de la protection de l'environnement s'est-il lentement affirmé ?**

A / Sous l'Ancien Régime, maîtriser et conserver la nature.

L'historien Lynn White, dès les années 1960, a expliqué le processus de soumission de la nature à l'Homme. Les moments clés de ce processus ont été :

- Le christianisme est en rupture avec le paganisme antique qui sacralisait la nature. La *Genèse* justifie la soumission de la nature à l'Homme au nom de sa supériorité par rapport aux autres êtres vivants.

T 5. L'ENVIRONNEMENT, ENTRE EXPLOITATION ET PROTECTION : UN ENJEU PLANETAIRE

- La science moderne qui commence au XVIIe siècle sépare les hommes et la nature dont le rôle est désormais d'être exploitée (Descartes), au profit du progrès humain (les Lumières parlent de la nécessité d'asservir la nature puis les penseurs libéraux comme A. Smith mettent l'accent sur les ressources naturelles comme facteur de profit).

Conséquence : jusqu'au XIXe siècle, l'idée de protéger la nature n'existe pas ou quand elle existe, elle vise seulement à **conserver** suffisamment de ressources en vue de leur exploitation économique, soit en la régulant, soit en la compensant (ex actuel, la construction d'autoroutes en France donne lieu à des plantations d'arbres pour compenser les déboisements nécessités par l'aménagement).

Exemple : la forêt française de Colbert au début du XIXe siècle.

Voir la correction du sujet 1 et fiche d'activité n° 2 avec le cours.

B / A partir du milieu du XIXe siècle, préserver / protéger la nature.

- **Préserver :**
 - Rappel I : la révolution industrielle entraîne une prise de conscience précoce de la dégradation de l'environnement et de la nécessité de préserver la nature qui a été encore relativement épargnée (et mise en valeur par des courants artistiques comme le romantisme).
 - Cela aboutit aux premières mesures de préservation en faveur de sites « exceptionnels » pour leur paysage (forêt de Fontainebleau) ou leur nature sauvage (Ce fut l'idée du 1^{er} parc naturel créé dans le monde, le parc de Yellowstone (1872) aux Etats-Unis, politique suivie par le Canada, l'Australie...). En France, les premiers parcs nationaux sont créés en 1963, visant à limiter et à réguler l'action de l'homme par la création d'une réserve naturelle intégrale / partielle.
Aujourd'hui, 15 % des espaces terrestres sont préservés.
- **Protéger :** le XXe siècle a été marqué par la mise en œuvre de politiques de protection de la nature visant également à protéger l'homme des conséquences des dégradations. Ex : l'interdiction de certains insecticides et pesticides depuis les années 1970. On a aussi vu que les hommes peuvent jouer un rôle sans être nécessairement destructeurs. Ex : forêt amazonienne : *a priori* nature sauvage par excellence et pourtant elle ne l'est pas : les écologues ont mis en évidence la coévolution de la forêt et des peuples autochtones = donc pas besoin de chasser les populations pour protéger la nature.

Exemple : la forêt française du XIXe siècle à aujourd'hui.

La forêt française a bénéficié précocement de mesures de protection : dès la 2^{ème} moitié du XIXe siècle, plusieurs forêts des montagnes sont préservées car elles limitent le risque d'inondations et d'avalanches. En 1922 est créé le statut de « forêt de protection » (forêt identifiée comme préservant soit la sécurité des riverains contre certains risques naturels, soit la santé et la qualité de vie d'habitants de zones urbanisées, soit des écosystèmes particulièrement sensibles).

Voir la correction du sujet 2 et fiche d'activité n° 2.

C / Aujourd'hui : vers le développement durable ?

- Contextualisation :
 - La 2^{ème} moitié du XXe siècle a donc montré que l'on peut à la fois exploiter et protéger. Donc on n'oppose plus nécessairement protection de la nature et développement. C'est le principe mis en avant par le **développement durable** qui doit concilier la croissance économique (pour assurer le développement humain et la diminution des inégalités sociales), et la préservation des ressources naturelles, pour ne pas léser les générations futures.
 - Mais en 1972, le rapport Meadows, dans lequel des chercheurs américains pointent les dangers que la croissance économique fait peser sur la planète et sur l'humanité (pollution, appauvrissement des sols cultivables, épuisement des ressources énergétiques), sert aussi de détonateur. L'épuisement des ressources du fait de leur exploitation intensive devient une crainte partagée à l'échelle mondiale. Afin de ne pas se laisser déborder par les partisans de l'écologie radicale, l'ONU valide le rapport Brundtland qui préconise une voie intermédiaire.

- Mise en œuvre :
 - Le développement durable suppose une coopération internationale. Depuis 1992, elle prend la forme de grandes conférences, organisées sous l'égide de l'ONU, rassemblant chefs d'État, ONG, chefs de grandes entreprises, etc. (ex : Sommet de la Terre à Rio en 1992, COP 21 à Paris en 2015). Ces acteurs y définissent des priorités à respecter en vue de la réalisation du développement durable (gestion durable des forêts, respect de la biodiversité, etc.). Ces accords sont demandés et relayés par des acteurs de la société civile (associations et ONG qui militent en faveur du développement durable comme WWF, etc.).
 - Mais : la mise en œuvre de ces préconisations relève des États. Certains s'engagent dans une véritable transition énergétique (pays scandinaves), quand d'autres sont moins déterminés (ex : en 2017 les USA se retirent des accords de la COP21). Les préconisations sont difficiles à mettre en place dans les pays les moins développés, car elles sont coûteuses. La protection de l'environnement n'est pas une préoccupation mondiale, mais surtout occidentale (de même que l'est l'exploitation des ressources naturelles). La question de la protection de l'environnement divise. Certains (souvent les FTN) estiment qu'il faut mettre en valeur des ressources pour résoudre techniquement les questions environnementales. D'autres, estimant que les politiques actuelles sont trop lentes, prônent l'abandon de l'idée de croissance économique pour protéger les milieux : c'est le concept de **décroissance**.

Conclusion.

C'est l'exploitation plus ou moins intensive des ressources naturelles depuis la révolution néolithique qui a fait prendre conscience aux sociétés de la nécessité de préserver / protéger l'environnement. Mais d'abord pour elles-mêmes, soit afin de poursuivre voire intensifier encore l'exploitation (politiques de conservation), soit afin de se protéger (politiques de préservation). L'idée de protéger la nature pour elle-même est apparue tardivement mais elle n'est plus perçue comme incompatible avec l'idée d'exploiter : il s'agit désormais de protéger pour limiter et non empêcher l'exploitation, notamment dans le cadre du développement durable.